

faite, à un de leurs Collègues ; qu'on rende la paix et le calme à nos populations ; qu'on fasse cesser l'agitation et l'inquiétude qui ont fait tant de mal à un si grand nombre de loyaux sujets de Sa Majesté.

Merci, Messieurs, de cette générosité de votre part. Merci de vous être exposés vous aussi aux désagrémens, qu'on n'a pas en la délicatesse de vous épargner. Un juge plus impartial que ceux de la terre vous tiendra compte de vos efforts. Les peuples confiés à votre sollicitude et à la mienne s'unissent dans un sentiment commun de respect, d'amour et de reconnaissance envers Vos Graciers.

Puissent les pages qui précèdent, que je sais être en harmonie avec les sentiments de ceux qui nous sont dévoués, leur prouver que la connaissance des faits, des lieux et des personnes ne peut qu'ajouter à nos convictions, et c'est dans cette pensée que je prends la liberté de les leur offrir.

NOTE.—En m'invitant à venir de Rome, le Gouvernement Canadien avait promis que mes frais de voyage seraient remboursés. Or, dans l'intérêt de l'apaisement des troubles du Nord-Ouest, non-seulement je me suis rendu de Rome à Fort Garry, mais de plus, j'ai fait le voyage une autre fois de Fort Garry à Montréal, aller et retour ; de Montréal à Niagara, *via* Buffalo, aussi aller et retour ; et dix voyages de Montréal à Ottawa, et autant d'Ottawa à Montréal. (Je ne parle pas des voyages à la demande du Comité du Nord-Ouest, qui ont été défrayés.) Pour ces différents voyages, et tout ce qui me regarde personnellement, j'ai reçu le 17 Février 1870, la somme de \$1000. Comme il est évident que cette somme ne couvre pas tous mes déboursés, je me propose d'en demander la balance au Gouvernement Canadien, afin de pouvoir aider d'autant les familles Riel et Lépine, pendant l'exil de leurs chefs.